

CENTRE D'OPÉRATIONNALISATION DE LA PLATEFORME DES SOINS VIRTUELS

Aide-mémoire pour la configuration des offres de service : dermatologue (Capacité et indisponibilité)

Version 2.0

Préparé par CO – PSV (CUSM)

2026-01-12

Capacité : désigne le nombre maximum de requêtes qu'un fournisseur souhaite recevoir pour une offre de service donnée, par semaine.

Il est possible de l'inscrire manuellement en nombre par semaine ou de sélectionner l'option illimitée.

Semaine : une période qui débute dimanche à 00h00 et se termine samedi à 23h59.

Modification des paramètres

Modifier la capacité :

1. Ouvrir la page de paramètres du compte en cliquant sur les 3 points situés à côté de votre nom (bas de page à gauche)
2. Cliquer sur « paramètres de compte »
3. Défiler jusqu'à la section « Configuration des offres de service »
4. Modifier le nombre de requêtes que vous souhaitez recevoir par semaine
 - Offre de service : **Dermatologie**
 - Inscrire '0' si vous ne souhaitez pas recevoir des requêtes
 - Inscrire le nombre de requêtes par semaines ou cocher la case illimitée
 - Offre de service : **Suivi – Dermatologie**
 - **Cocher la case illimitée** pour ne pas mettre de limites à cette trajectoire
5. Choisir la clientèle desservie dans le menu déroulant (vous pouvez sélectionner plusieurs)
6. Enregistrer

Ajouter une indisponibilité :

1. Dans la sous-section « Indisponibilité », cliquer sur le bouton « Ajouter »
 - Un menu s'ouvrira pour sélectionner la plage
2. Cliquer sur Ajouter
3. Enregistrer

Supprimer une indisponibilité :

1. Repérer la plage d'indisponibilité
2. Cliquer sur le bouton en forme de poubelle
3. Enregistrer

Foire aux questions (FAQ)

Quand mes changements de configuration prendront-ils effet ?

Les changements prennent effet aussitôt que le bouton « Enregistrer » est appuyé.

Combien de fois ai-je le droit de changer mes configurations ?

Il n'y a pas de limites aux nombres de fois que vous pouvez modifier vos configurations.

J'ai inscrit la mauvaise date d'indisponibilité, comment puis-je modifier cette plage?

Il n'est pas possible de modifier l'indisponibilité enregistrée, pour la modifier, la supprimer et en ajouter une nouvelle avec les bonnes informations.

Suivez les étapes dans la section comment supprimer une indisponibilité.

Que se passe-t-il si je modifie ma capacité au milieu de la période ?

Deux scénarios sont possibles :

1. Si vous augmentez la capacité, vous pourrez recevoir le nombre ajouté de requêtes dès la date de changement jusqu'au samedi à 23h59
 - Exemple : je modifie ma capacité qui était de 10 requêtes à 20 requêtes le vendredi matin, je pourrais recevoir jusqu'à 10 requêtes entre vendredi et samedi.
2. Si vous diminuez votre capacité, cela prendra effet immédiatement. Dans le cas où votre nouvelle capacité est inférieure ou égale au nombre de requêtes traitées, vous ne recevrez plus de requêtes.

Soutien Plateforme provinciale de soins virtuels

Le service de soutien est offert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h. Vous pouvez appeler sans frais au Québec au 1 833 564-0404 ou envoyer un courriel à soutienrqt@ssss.gouv.qc.ca.